

**Mise en place d'une séance de sensibilisation de lycéens à l'usage des ressources documentaires universitaires dans le cadre de l'option « Droit et grands enjeux du monde contemporain »**

Depuis la rentrée 2012, a été mis en place un nouvel enseignement en classe terminale de la série littéraire pour en renforcer l'attractivité : « **Droit et grands enjeux du monde contemporain** ». Dispensé à raison de 3 heures par semaine, il fait l'objet d'une évaluation orale à l'examen du baccalauréat.

L'épreuve prend la forme d'une **soutenance de projet** et vise à évaluer les capacités du candidat à :

- mobiliser des connaissances juridiques pour analyser une situation concrète ;
- repérer les enjeux et/ou les problématiques du sujet abordé dans le cadre de son projet ;
- proposer la ou les solutions juridiques possibles ;
- présenter oralement et avec clarté une argumentation juridique en utilisant le vocabulaire adapté.

Les élèves doivent être « formés à la méthodologie du projet » (collecte d'informations, délimitation du sujet, mise en relation avec un enjeu sociétal, mobilisation de connaissances juridiques, utilisation pertinente du vocabulaire, etc.) .

**Un service documentaire spécialisé**

Lors d'échanges avec Sandrine Vaysset, enseignante chargée de l'option, nous avons décidé, au-delà de la collecte d'informations envisageable au CDI, d'envisager pour les élèves une familiarisation avec un service documentaire spécialisé.

Dans la mesure où il s'agissait de lycéens, j'ai sollicité la BU de droit de Paris I et plus particulièrement [la bibliothèque Broca](#), spécialisée en sciences juridiques, économie et gestion, qui reçoit les étudiants de Licence 1 et 2.

A la suite de différents entretiens entre Sandrine Vaysset, Carole de Bonnefond, conservateur au SCD de l'Université de Paris I et responsable de la bibliothèque de Licence 1, et moi-même a été programmée une séance de sensibilisation à l'usage d'une bibliothèque spécialisée et de ses ressources.

Les lycéens avaient pris connaissance auparavant de recommandations leur permettant de :

- « cerner » un sujet
- réaliser des recherches préalables au CDI

Le droit est élaboré par des instances juridiques nationales et internationales : les textes de loi sont hiérarchisés et il s'agit d'initier les élèves à interroger les textes mais aussi à les familiariser à la manipulation de documents spécifiques (tels les codes juridiques qui matérialisent cette hiérarchisation).

Les entretiens avec le conservateur de la bibliothèque ont permis de mettre en place un déroulé de séance (3h) :

- Visite des locaux
- Autour de la recherche documentaire à partir de références bibliographiques
  - ✓ Savoir lire une référence juridique (cette lecture demande un apprentissage particulier)
  - ✓ Présentation du catalogue
- Présentation de la typologie de la documentation imprimée (manuels, codes, revues,...)
- Présentation des ressources numériques (revues, bases de données institutionnelles et commerciales)
- Recherche documentaire des élèves axées sur leurs sujets et consultation de documents facilement accessibles

Des contraintes d'emploi du temps n'ont pas permis aux élèves d'assister à une seconde séance afin de développer leur recherche.

### **Premier bilan :**

Cette première expérience a conduit les lycéens à se familiariser à un nouvel environnement de travail (qui sera éventuellement le leur l'année suivante : une partie des élèves se sont orientés vers une filière juridique).

Les élèves ont été sensibilisés aux méthodes de travail universitaire : travail sur l'argumentation, méthodologie et autonomie.

La difficulté de prise en main rapide de la recherche documentaire sur le catalogue en ligne, la notion d'accès au texte intégral nécessiterait d'y consacrer plus de temps.

La manipulation d'outils d'information sous leur forme imprimée (tels les codes,...) a permis aux lycéens de mieux saisir l'organisation des documents juridiques.

Cette fréquentation du site et des ressources a fait progresser leur compréhension de certaines exigences de ce cursus.

Plusieurs interrogations quant au mode de prolongement de la collaboration : accès lycéen en autonomie, emprunt de documents via une carte établissement, tutorat par étudiants.

Cette démarche sera reconduite en 2013-14 en tenant compte d'un nouveau calendrier des séances liées aux modifications de l'enseignement de cette option cette année dans notre académie.

Isabelle Hincapie, professeur –documentaliste au lycée Buffon,75015

**quelques exemples de sujets choisis pour les soutenances de projets :**

- le respect (ou non) de la présomption d'innocence par les médias
- l'évolution du droits des enfants (droit comparé France/Suède) en perspectives avec les règles internationales et européennes,
- l'évolution de la famille : le projet de loi sur le mariage pour tous
- le changement du nom de famille et du prénom
- l'évolution de l'application de la laïcité et de son champ d'application
- la volonté de la Grande Bretagne de sortir de l'UE
- les limites de la liberté d'expression sur internet afin de protéger les droits extra patrimoniaux,...